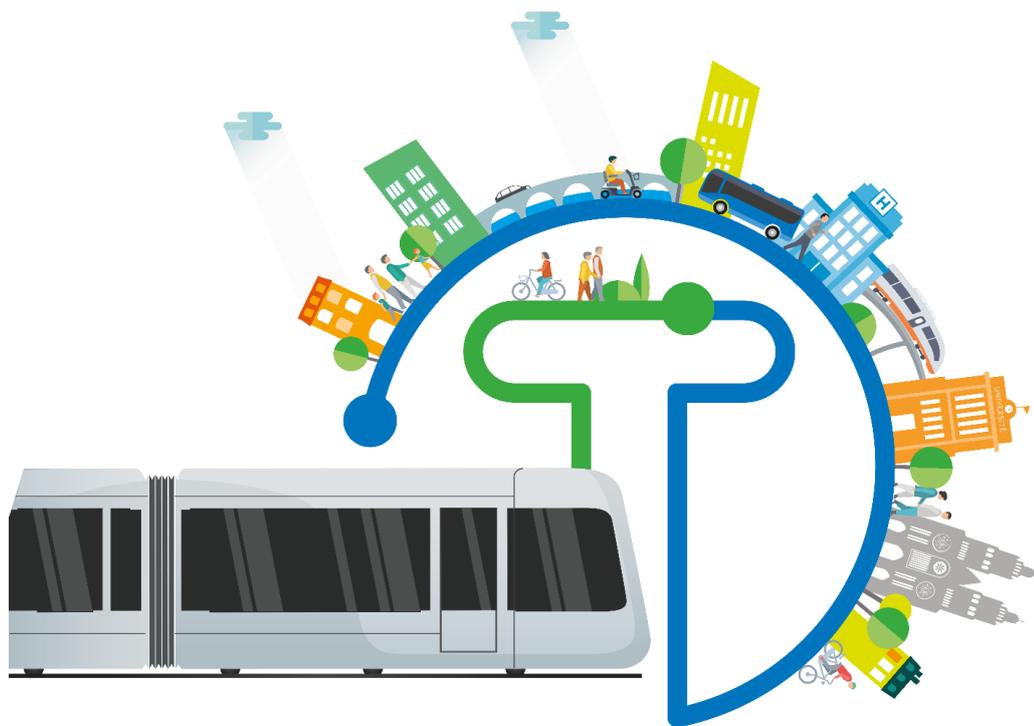




La 2^e ligne de tramway, projet phare de Tours Métropole Val de Loire



Edito

« Née de la volonté des élus de renforcer le rayonnement de Tours Métropole Val de Loire, la deuxième ligne de tramway répond également à la double nécessité d'un désir légitime de transition écologique et d'aménagement du territoire partagés par tous. Elle est ainsi la formidable occasion d'améliorer, de transformer et de requalifier les espaces publics par des actes forts de végétalisation et d'embellissement des quartiers. Dès fin 2025, et dans le respect du calendrier, cette deuxième ligne de tram sera mise en service pour tous les usagers et habitants de Tours Métropole Val de Loire. C'est véritablement le sens que je donne à ce projet qui devient un marqueur emblématique de notre territoire et de la Touraine en matière de mobilité ».

M. Wilfried Schwartz,
Président de Tours Métropole Val de Loire,
Président du Syndicat des Mobilités de Touraine,
Maire de La Riche

Sommaire

1. UN PROJET MENE EN CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX	3
2. QUE S'EST-IL PASSE DEPUIS 2019?	4
3. LE TRACE DU TRAM.....	4
4. DE NOMBREUX ATOUTS POUR LA METROPOLE ET SES HABITANTS	7
3. UN PROJET QUI FAVORISE LE DEVELOPPEMENT DU VEGETAL ET LES MOBILITES ACTIVES (MARCHE ET VELO).....	8
4. LES ETAPES A VENIR	9
5. CALENDRIER.....	9

Quelques semaines après le 7^e anniversaire de la mise en service de la ligne A, la 2^e ligne de tramway se dessine progressivement. Projet phare des 5 prochaines années pour le développement du territoire, il répondra aux besoins de mobilité ainsi qu'aux volontés d'amélioration de qualité de vie, de respect de l'environnement, et de préservation de notre patrimoine.

1. Un projet mené en concertation avec les habitants et les acteurs locaux

Pour mener à bien ce projet piloté par le Syndicat de Mobilités de Touraine, Tours Métropole Val de Loire souhaite associer l'ensemble des habitants ainsi que les forces vives du territoire.

Ce projet se réalisera en tenant compte des avis exprimés lors de la concertation.

Des actions de dialogue seront mises en place jusqu'à l'enquête publique qui aura lieu à l'horizon 2022.

Concertation préalable



La concertation préalable s'est déroulée du 18 avril au 8 juin 2018. Le dispositif de concertation reposait avant tout sur la mise à disposition d'une information accessible, actualisée et intelligible par les habitants, les associations locales et toute personne concernée. Les réunions publiques ont été fréquentées par près de 1000 personnes et se sont déroulées sur l'ensemble des villes traversées par le tracé.

2. Que s'est-il passé depuis 2019?

Depuis la phase de concertation, des études d'insertion et d'aménagement, autrement appelées « programme » se poursuivent.

Menées par le cabinet Richez Associés, sous la direction du Syndicat des Mobilités de Touraine, maître d'ouvrage, les études préliminaires avancent. Certaines sont finalisées en cohérence avec des projets connexes comme le nouvel hôpital Trousseau à Chambray-lès-Tours ou la ZAC du Plessis botanique à La Riche. D'autres sont encore en cours.

3. Le tracé du tram

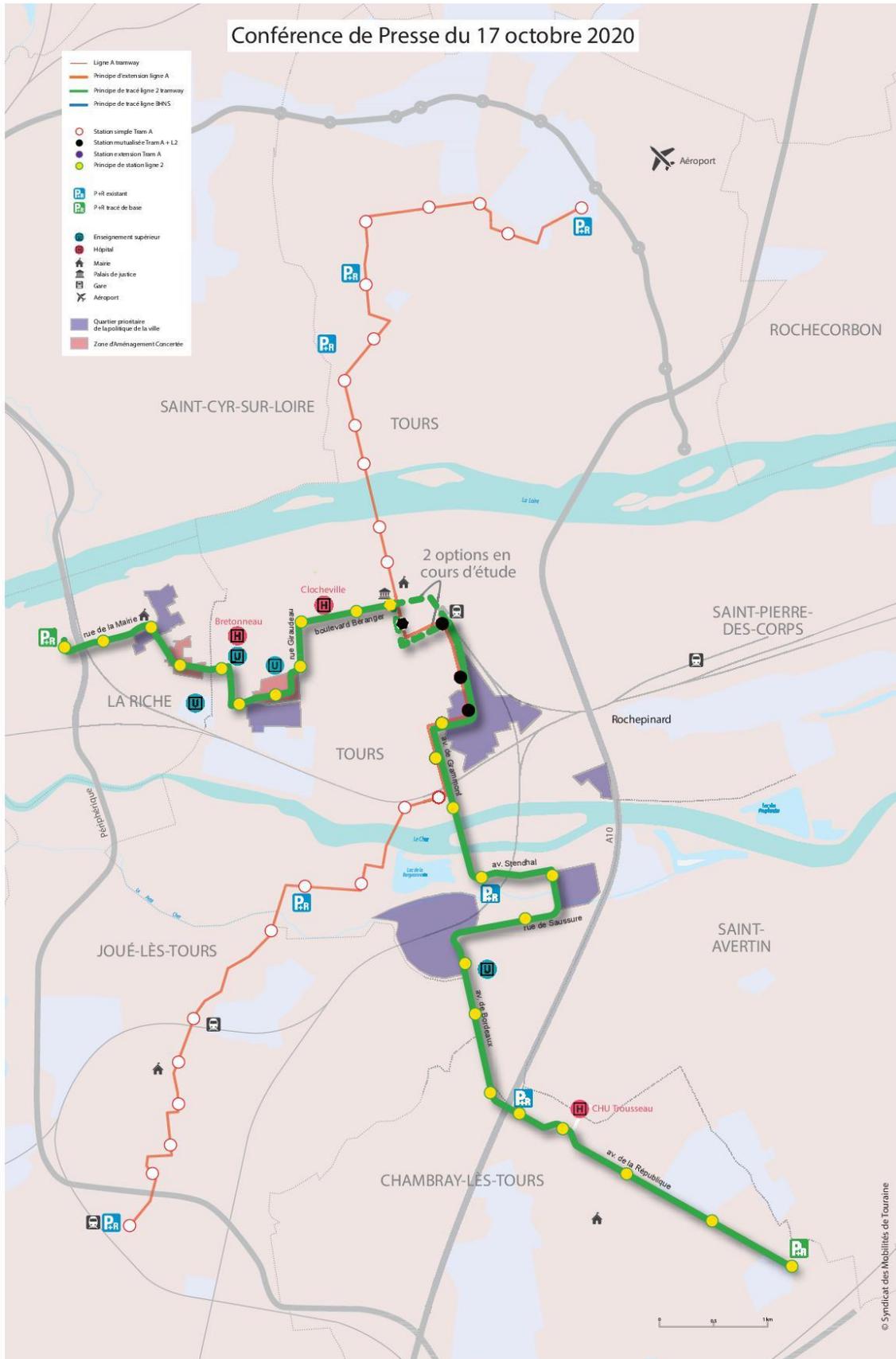
Ces études permettront d'aboutir à un tracé définitif, support aux études techniques approfondies pour emmener le projet à l'enquête publique et l'enquête parcellaire.

La deuxième ligne de tramway reliera la commune de La Riche (périphérique ouest) à la commune de Chambray-lès-Tours (La Papoterie), au sud-est, en desservant :

- le centre-ville de La Riche ;
- le nouveau quartier Plessis-Botanique (en cohérence avec le projet de la ZAC « Plessis Botanique ») ;
- l'hôpital Bretonneau ; le quartier Maryse Bastié ;
- le nouveau quartier Beaumont-Chauveau (en cohérence avec le projet de la ZAC « des Casernes Beaumont-Chauveau ») ;
- le quartier place Rabelais / rue Giraudeau ;
- l'hypercentre de Tours en passant par le boulevard Béranger et la gare de Tours ;
- le quartier du Sanitas, l'avenue de Grammont et le complexe aquatique du Lac ;
- le quartier des Fontaines ;
- le site universitaire et scolaire du parc de Grandmont en passant par l'avenue de Bordeaux (à proximité du quartier de la Bergeonnerie) ainsi que l'hôpital Trousseau (en interaction avec le projet du nouvel hôpital Trousseau) jusqu'au terminus de La Papoterie.

Le projet de ligne 2 du tramway comprend aussi :

- l'extension du centre de maintenance et de remisage tramway situé à Tours nord ;
- 4 parcs relais notamment aux terminus de la deuxième ligne de tramway, au plus près des entrées/sorties du périphérique ainsi qu'aux points névralgiques et jugés pertinents lors des études ;
- 27 stations le long du tracé de la deuxième ligne de tramway ;
- des aménagements cyclables et parkings vélos.





© Cabinet d'architecture Richez Associés / Conception de l'image Franck Rive – image non contractuelle



© Cabinet d'architecture Richez Associés / Conception de l'image Franck Rive – image non contractuelle

Les quartiers prioritaires desservies par la 2^e ligne de tramway



© Ville de Tours- Quartier des Fontaines - V. Liorit

Sur son tracé, le tramway ligne 2 desservira des quartiers prioritaires Politique de la Ville et notamment le quartier des Fontaines. Deuxième quartier le plus important de la ville de Tours après le quartier du Sanitas il compte près de 7 000 habitants répartis sur une vaste zone de 65 hectares. Sa proximité de pôles d'emplois et la densité du quartier des Fontaines constituent des enjeux forts de desserte.

4. De nombreux atouts pour la Métropole et ses habitants

Le succès de la ligne A le démontre : les Tourangeaux ont un besoin de mobilité. La 2^e ligne de tramway a été initiée pour y répondre en conciliant des enjeux à la fois économiques, sociaux et environnementaux et d'une même ambition, conformes aux enjeux de transition énergétique.

Fédérés autour du projet, Wilfried Schwartz, Président de Tours Métropole Val de Loire et du Syndicat des Mobilités de Touraine, Maire de La Riche, Frédéric Augis, Maire de Joué-lès-Tours, Emmanuel Denis, Maire de Tours et Christian Gatard, Maire de Chambray-lès-Tours portent le projet destiné à moderniser le territoire et à améliorer la qualité de vie des citoyens.

En effet, la deuxième ligne de tramway a été pensée pour desservir des lieux stratégiques et de nombreux pôles d'emplois répartis sur une vaste zone de 65 hectares et les équipements publics suivants :

- des pôles de vie et de services :
 - les deux hôpitaux Trousseau et Bretonneau (380 000 consultations chaque année et plus de 7400 professionnels) ;
 - de nombreux établissements scolaires et étudiants (collèges, lycées, établissements supérieurs dont le site universitaire de Grandmont),
- des équipements sportifs et de loisirs (pôle aquatique du Lac, stades, gymnases, espaces verts), ainsi que des équipements culturels (cinéma, bibliothèques, pôles culturels) et commerciaux ;
- Des secteurs urbains en développement :
 - A Tours, Les Fontaines 7 000 habitants et la Bergeonnerie 1 700 habitants ;
 - A La Riche, Niqueux Bruère 1 700 habitants ;

Avec cette seconde ligne sont également prévus :

- De nouveaux projets urbains : Maryse-Bastié et la ZAC Beaumont-Chauveau à Tours et l'éco quartier du Plessis-Botanique à La Riche ;

- Le raccordement vers l'aéroport de Tours Val de Loire par l'extension de la ligne A ;
- Une desserte optimisée du quartier Rochepinard (« les Atlantes ») par la requalification de la ligne BHNS (Tempo).

La création de la 2^e ligne, longue de 15 km, desservira 71 000 habitants en 27 stations. Les études de flux ont permis d'estimer un nombre moyen de 42 000 voyageurs par jour.

Pour mener ce projet d'envergure, le Syndicat de Mobilités de Touraine a désigné le groupement Transamo - La set, maître d'ouvrage délégué, qui a également mené le projet de la Ligne A.

3. Un projet qui favorise le développement du végétal et les mobilités actives (marche+ vélo)



→ tapis vert, tramway de Tours, ligne A, boulevard Winston Churchill

Au-delà de l'aspect mobilité, le projet de deuxième ligne de tramway participe à un programme de requalification urbaine accordant une place importante aux aménagements paysagers ainsi qu'aux plantations d'arbres. Ainsi seront créés de nouveaux espaces, faisant rentrer de nouveau la nature en ville.

A titre d'exemples, la plateforme de la seconde ligne de tramway et celle du prolongement de la ligne A, les stations et leurs abords ainsi que les parkings relais seront végétalisés et boisés.



